

CNW CODE 01
**PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

NOS TERRITOIRES : Y HABITER ET EN VIVRE!

DÉVOILEMENT DE LA STRATÉGIE ET DU PROJET DE LOI POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Gatineau le 11 novembre 2011 – Le ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan, la députée de Hull, madame Maryse Gaudreault, la députée de Pontiac, madame Charlotte L'Écuyer, la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, et le député de Chapleau, monsieur Marc Carrière, se réjouissent du dévoilement, par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 *Nos territoires : y habiter et en vivre!* ainsi que du projet de loi-cadre qui l'accompagne.

« Cette stratégie et ce projet de loi préconisent une nouvelle culture gouvernementale qui permettra à notre région de relever les défis propres à son territoire en s'adaptant plus efficacement à nos réalités. Ce faisant, ils répondent à plusieurs attentes des citoyens de tous les territoires du Québec tant urbains et ruraux que nordiques », a poursuivi le ministre MacMillan.

Par ailleurs, avec le projet de loi, le gouvernement propose à l'Assemblée nationale d'accorder un caractère permanent à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, laquelle serait obligatoirement suivie, évaluée et, à son terme, renouvelée. De plus, le projet de loi vise à amener les ministères et organismes publics concernés à adapter leurs actions pour mieux servir les collectivités des différents territoires du Québec.

La Stratégie comprend quatre grandes orientations pour guider l'action du gouvernement et celle des municipalités, des municipalités régionales de comté, des conférences régionales des élus, des communautés métropolitaines, des communautés autochtones et des autres acteurs socioéconomiques.

1. **Agir pour mieux habiter les territoires** traite notamment du développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance, de la disponibilité de services de proximité et d'Internet à haute vitesse, de la mise en valeur du patrimoine, des conditions d'habitation et des milieux de vie, de l'accueil de nouvelles populations, de la qualité des relations interculturelles et des relations avec les autochtones, des transports durables et de l'écoresponsabilité.
2. **Agir pour vivre de nos territoires** couvre la compétitivité des entreprises, la promotion de l'entrepreneuriat privé et collectif, la modernisation de notre structure industrielle, la disponibilité de la main-d'œuvre et le soutien aux territoires à revitaliser.
3. **Agir en synergie** vise à ce que l'action des collectivités locales, supralocales, régionales et métropolitaines ainsi que l'action gouvernementale se renforcent mutuellement.

4. Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal en insufflant un nouveau dynamisme de concertation.

La Stratégie est assortie d'un document d'accompagnement qui présente plus de 160 actions concrètes provenant de 23 ministères et organismes pour soutenir l'occupation et la vitalité des territoires entre 2011 et 2013.

« L'attachement des citoyens à leur territoire et leur volonté d'y vivre et d'en vivre constituent des traits marquants de notre culture. Le Québec, nous voulons l'habiter, nous y épanouir et y prospérer. C'est pourquoi le gouvernement a élaboré une stratégie qui vise à faire de l'occupation et de la vitalité des territoires un grand projet de société en proposant à l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi-cadre », a conclu le ministre Lessard.

Pour en savoir davantage sur la Stratégie et le Projet de loi :

www.mamrot.gouv.qc.ca/.

– 30 –

Sources : Julie Boivin
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
418 691-2050

Pour information : Caroline St-Pierre
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation
du territoire
418 691-2019

Sylvie Descoeurs
Attachée politique et responsable des
communications
Cabinet du ministre responsable de la
région de l'Outaouais
819 986-9300